

M Mme .....

....., le .....

Monsieur le Préfet de la Drôme  
3 boulevard Vauban  
26000 Valence

**Objet :** *Plans particuliers d'intervention en cas de dysfonctionnement d'une des installations nucléaires de notre région - transports réguliers de déchets nucléaires, de combustibles (MOX) et de combustibles irradiés dans la vallée du Rhône par voie ferrée et par la route*

Monsieur le Préfet,

Concerné par la santé et la sécurité publiques, ayant entendu parler de plusieurs incidents récents dans diverses centrales en France, et des transports réguliers de déchets nucléaires, de combustibles (MOX) et de combustibles irradiés dans la vallée du Rhône par voie ferrée et par la route, je souhaiterais des réponses précises aux questions suivantes concernant un éventuel dysfonctionnement d'une des installations nucléaires, nombreuses dans notre région ou un accident durant un transport :

1/ En cas d'accident, comment et par qui vous seraient communiquées les décisions à prendre concernant la population ?

2/ Comment les communiqueriez-vous à la population ?

3/ Quelles seraient ces décisions ? déplacement ? confinement ? distribution de pastilles d'iode ? à qui ? dans quelles conditions ? par qui ? pourquoi les Rhône-alpins n'en ont-ils pas en stock chez eux ?

4/ De quelle manière la population pourrait-elle se confiner efficacement ? pendant combien de temps ? où ? au même endroit pour les membres d'une même famille ?

5/ Si l'évacuation était décidée, ce serait sur quels critères précis ? Combien de temps pourrait durer ces mesures ?

6/ L'évacuation concernerait quelques centaines de milliers de citoyens ? des millions ?  
Sur quels critères précis ?

7/ Étant parent, j'aimerais savoir ce qui serait prévu pour les jeunes enfants à l'école, ainsi que dans les autres établissements scolaires.

8/ Les services hospitaliers disposeraient-ils de suffisamment de places, de personnels ?

9/ Qui serait chargé de gérer l'accident sur place : les salariés, les sous-traitants, les pompiers, l'armée, des « liquidateurs » volontaires ?

10) Qu'ont prévu les autorités en cas d'accident majeur au niveau d'une centrale ou lors d'un transport par voie ferrée ou par la route ?

Dans l'attente de vos réponses, veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

PS : Ce courrier a été envoyé à :

M le Président de la République, M le Ministre de l'Éducation nationale

M le Préfet de l'Ardèche, M le Préfet de la Drôme

M le Maire de

MM les Directeurs des Centres hospitaliers de

L'état major des SDIS 07 et 26

M le Directeur de la centrale de Cruas Meysse